



Quel que soit
le jour de l'année,
on prend soin
de votre véhicule

129 DÉFAILLANCES CRITIQUES

Équipements de freinage

DISPOSITIF DE FREINAGE ASSISTÉ MÂTRE-CYLINDRE (SYSTÈMES HYDRAULIQUES)	1.110.a.3	Dispositif de freinage assisté ne fonctionnant pas
	1.110.b.3	Maître-cylindre défectueux ou non étanche
	1.110.c.3	Fixation insuffisante du maître-cylindre
	1.110.d.3	Pas de liquide de frein visible
CONDUITES RIGIDES DES FREINS	1.111.a.3	Risque imminent de défaillance ou de rupture
	1.111.b.3	Manque d'étanchéité des conduites ou des raccords
	1.111.c.3	Endommagement ou corrosion excessive affectant le fonctionnement des freins par blocage ou risque imminent de perte d'étanchéité
FLEXIBLES DE FREINS	1.112.a.3	Risque imminent de défaillance ou de rupture
	1.112.c.3	Manque d'étanchéité des flexibles ou des raccords
	1.112.d.3	Gonflement excessif des flexibles : tresse altérée
GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS	1.113.a.3	Usure excessive (marque minimale non visible)
	1.113.b.3	Garnitures ou plaquettes encrassées par de l'huile, de la graisse, etc. : performances de freinage réduites
	1.113.c.3	Garnitures ou plaquettes absentes ou mal montées
TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS	1.114.a.3	Disque ou tambour excessivement usé, excessivement rayé, fissuré, mal fixé ou cassé
	1.114.b.3	Tambours ou disques encrassés par de l'huile, de la graisse, etc. : performances de freinage réduites
	1.114.c.3	Absence de tambour ou de disque
CÂBLE DE FREINS, TIMONERIE	1.115.a.3	Câbles endommagés ou flambage : performances de freinage réduite
	1.115.b.3	Usure ou corrosion fortement avancée : performances de freinage réduites
CYLINDRES OU ÉTRIER DE FREINS	1.116.a.3	Cylindre ou étrier fissuré ou endommagé : performances de freinage réduites
	1.116.b.3	Étanchéité insuffisante : performances de freinage réduites
	1.116.c.3	Défaut du cylindre ou de l'étrier ou actionneur mal monté compromettant la sécurité : performances de freinage réduites
CORRECTEUR AUTOMATIQUE DE FREINAGE	1.116.d.3	Corrosion excessive : risque de fissure
	1.117.c.3	Valve grippée ou inopérante ou défaut d'étanchéité
SYSTEME DE FREINAGE COMPLET	1.117.d.3	Valve manquante (si requise)
	1.121.a.3	Dispositifs endommagés extérieurement ou présentant une corrosion excessive qui porte atteinte au système de freinage : performances de freinage réduites
PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE	1.121.d.3	Modification dangereuse d'un élément : performances de freinage réduites
	1.2.1.a.3	Freinage inexistant sur une ou plusieurs roues
EFFICACITÉ DU FREIN DE SERVICE	1.2.1.b.3	Déséquilibre important sur l'essieu directeur
	1.2.2.a.3	Efficacité inférieure à 50 % de la valeur limite
PERFORMANCES DU FREIN DE SECOURS	1.3.1.a.3	Freinage inexistant sur une ou plusieurs roues
	1.3.1.b.3	Déséquilibre important sur l'essieu directeur
EFFICACITÉ DU FREIN DE SECOURS	1.3.2.a.3	Efficacité inférieure à 50 % de la valeur limite
	1.4.2.a.3	Efficacité inférieure à 50 % de la valeur limite
LIQUIDE DE FREIN	1.8.1.a.3	Liquide de frein contaminé ou sédimenté : risque imminent de défaillance

Direction

ÉTAT DU BOÎTIER OU DE LA CRÉMAILLÈRE DE DIRECTION	2.11.b.3	Axe de sortie tordu ou cannelures usées : fonctionnalité affectée
	2.11.c.3	Usure excessive de l'axe de sortie : fonctionnalité affectée
	2.11.d.3	Mouvement excessif de l'axe de sortie : fonctionnalité affectée
	2.11.f.3	Déformation, fissure, cassure
FIXATION DU BOÎTIER OU DE LA CRÉMAILLÈRE DE DIRECTION	2.12.a.3	Mauvaise fixation : fixations dangereusement mal attachées ou jeu par rapport au châssis / à la carrosserie
	2.12.b.3	Ovalisation des trous de fixation dans le châssis : fixations gravement affectées
	2.12.c.3	Boulons de fixation manquants ou fêlés : fixations gravement affectées
	2.12.d.3	Fêture ou cassure affectant la stabilité ou la fixation du boîtier ou de la crémaillère
ÉTAT DE LA TIMONERIE DE DIRECTION	2.13.a.3	Jeu entre des organes qui devraient être fixes : jeu excessif ou risque de dissociation
	2.13.b.3	Usure excessive des articulations : risque très grave de détachement
	2.13.c.3	Fêture ou déformation d'un élément : fonctionnement affecté
	2.13.f.3	Modification présentant un risque : fonctionnement affecté
DIRECTION ASSISTÉE	2.15.c.3	Mécanisme inopérant : direction affectée
	2.15.d.3	Mécanisme fêlé ou peu fiable : direction affectée
	2.15.e.3	Élément faussé ou frottant contre une autre pièce : direction affectée
	2.15.f.3	Modification présentant un risque : direction affectée
	2.15.g.3	Endommagement ou corrosion excessive de câbles ou de flexibles : direction affectée

Direction

ÉTAT DU VOLANT	2.21.a.3	Mouvement relatif entre le volant et la colonne : risque très grave de détachement
	2.21.b.3	Absence de dispositif de retenue sur le moyeu du volant : risque très grave de détachement
	2.21.c.3	Fêture ou mauvaise fixation du moyeu, de la couronne ou des rayons du volant : risque très grave de détachement
COLONNE ET AMORTISSEURS DE DIRECTION	2.22.d.3	Mauvaise fixation : risque très grave de détachement
	2.22.e.3	Modification présentant un risque
JEU DANS LA DIRECTION	2.31.a.3	Jeu excessif : sécurité de la direction compromise
DIRECTION ASSISTÉE ÉLECTRONIQUE	2.61.b.3	Incohérence entre l'angle du volant et l'angle des roues : direction affectée

Visibilité

ÉTAT DES VITRAGES	3.21.a.3	Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces : visibilité fortement entravée
	3.21.c.3	Vitrage dans un état inacceptable : visibilité fortement entravée
MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS	3.31.a.3	Plus d'un dispositif rétroviseur obligatoire manquant

Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques

ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP)	4.31.a.3	Aucune source lumineuse ne fonctionne
COMMUTATION (FEUX STOP)	4.32.a.3	Totalement inopérante
CÂBLAGE ÉLECTRIQUE (BASSE TENSION)	4.111.a.3	Mauvaise fixation : câblage risquant de toucher des pièces chaudes, des pièces en rotation ou le sol, connexions (nécessaires au freinage, à la direction) débranchées
	4.111.b.3	Câblage (nécessaire au freinage, à la direction) extrêmement détérioré
	4.111.c.3	Isolation endommagée ou détériorée : risque imminent d'incendie, de formation d'étincelles

Essieux, roues, pneus, suspension

ESSIEUX	5.11.a.3	Essieu fêlé ou déformé
	5.11.b.3	Mauvaise fixation : stabilité perturbée, fonctionnement affecté
	5.11.c.3	Modification présentant un risque : stabilité perturbée, fonctionnement affecté, distance insuffisante par rapport aux autres parties du véhicule, garde au sol insuffisante
PORTE-FUSÉES	5.12.a.3	Fusée d'essieu fracturée
	5.12.b.3	Usure excessive du pivot et/ ou des bagues : risque de détachement ; stabilité directionnelle perturbée
	5.12.c.3	Mouvement excessif entre la fusée et la poutre : risque de détachement ; stabilité directionnelle perturbée
ROULEMENTS DE ROUES	5.12.d.3	Jeu de la fusée dans l'essieu : risque de détachement ; stabilité directionnelle perturbée
	5.13.a.3	Jeu ou bruit excessif : stabilité directionnelle perturbée ; risque de destruction
	5.13.b.3	Roulement de roue trop serré, bloqué : risque de surchauffe ; risque de destruction
MOYEU DE ROUE	5.21.a.3	Fixation manquante ou mauvaise fixation qui nuit très gravement à la sécurité routière
	5.21.b.3	Moyeu tellement usé ou endommagé que la fixation des roues n'est plus assurée
JANTE	5.22.a.3	Fêture ou défaut de soudure
	5.22.b.3	Mauvais assemblage des éléments de jante : détachement probable
	5.22.c.3	Jante gravement déformée ou usée : la fixation au moyeu n'est plus assurée, la fixation du pneu n'est plus assurée
PNEUMATIQUES	5.23.a.3	Capacité de charge ou catégorie de l'indice de vitesse insuffisante pour l'utilisation réelle, le pneu touche une partie fixe du véhicule, ce qui compromet la sécurité de la conduite
	5.23.d.3	Corde visible ou endommagée
	5.23.e.3	La profondeur des sculptures n'est pas conforme aux exigences
RESSORTS ET STABILISATEURS	5.23.g.3	Pneumatiques retallés non conformes aux exigences : couche de protection de la corde affectée
	5.31.a.3	Mauvaise attache des ressorts ou stabilisateurs au châssis ou à l'essieu : jeu visible ; fixations très mal attachées
	5.31.b.3	Un élément de ressort est endommagé ou fendu : ressort ou lame principale ou lames supplémentaires très gravement affectés
TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION	5.31.c.3	Ressort ou lame principale ou lames supplémentaires manquantes
	5.31.d.3	Modification présentant un risque : distance insuffisante par rapport aux autres parties du véhicule ; ressorts inopérants.
	5.33.a.3	Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu : risque de détachement ; stabilité directionnelle perturbée
ROTULES DE SUSPENSION	5.33.b.3	Élément endommagé ou présentant une corrosion excessive : stabilité de l'élément affectée ou élément fêlé
	5.33.c.3	Modification présentant un risque : distance insuffisante par rapport aux autres parties du véhicule ; dispositif inopérant
SUSPENSION PNEUMATIQUE OU OLÉOPNEUMATIQUE	5.34.a.3	Usure excessive : risque de détachement ; stabilité directionnelle perturbée
	5.35.a.3	Système inutilisable
	5.35.b.3	Un élément est endommagé, modifié ou détérioré : fonctionnement du système gravement affecté

Châssis et accessoires du châssis

ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS	6.11.a.3	Grave fêture ou déformation d'un longeron ou d'une traverse
	6.11.b.3	Mauvaise fixation de plaques de renfort ou d'attaches : jeu dans la majorité des fixations ; résistance insuffisante des pièces
	6.11.c.3	Corrosion excessive affectant la rigidité de l'assemblage : résistance insuffisante des pièces
TUYAUX D'ÉCHAPPEMENT ET SILENCIEUX	6.11.d.3	Grave fêture ou déformation du berceau
	6.11.f.3	Corrosion excessive affectant la rigidité du berceau : résistance insuffisante des pièces
RÉSERVOIR ET CONDUITES DE CARBURANT	6.12.a.3	Mauvaise fixation ou manque d'étanchéité du système d'échappement : très grand risque de chute
	6.13.a.3	Mauvaise fixation du réservoir ou des conduites de carburant présentant un risque particulier d'incendie
	6.13.b.3	Fuite de carburant : risques d'incendie ; perte excessive de substances dangereuses
PARE-CHOC, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE	6.13.c.3	Risque d'incendie lié à une fuite de carburant, à une mauvaise protection du réservoir de carburant ou du système d'échappement, à l'état du compartiment moteur
	6.13.f.3	Système GPL / GNC / GNL ou à hydrogène non conforme aux exigences, partie du système défectueuse
SUPPORT DE ROUE DE SECOURS (LE CAS ÉCHÉANT)	6.14.a.3	Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact : chute probable de pièces ; fonctionnement gravement affecté
ACCROUPEMENT MÉCANIQUE ET DISPOSITIF DE REMORQUAGE	6.15.c.3	Roue de secours mal attachée au support : très grand risque de chute
TRANSMISSION	6.16.g.3	Modification présentant un risque (pièces principales)
	6.17.a.3	Boulons de fixation desserrés ou manquants au point de constituer une menace grave pour la sécurité routière
	6.17.b.3	Usure excessive des roulements de l'arbre de transmission : très grand risque de déboîtement ou de fissure
SUPPORT DE MOTEUR	6.17.c.3	Usure excessive des joints universels : très grand risque de déboîtement ou de fissure
	6.17.d.3	Raccords flexibles détériorés : très grand risque de déboîtement ou de fissure
	6.17.f.3	Cage de roulement fissurée ou mal fixée : très grand risque de déboîtement ou de fissure
ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE	6.18.a.3	Fixations desserrées ou fêlées
	6.21.a.3	Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures : chute probable
	6.21.b.3	Montant mal fixé : stabilité compromise
FIXATION DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE	6.21.c.3	Entrée de fumées du moteur ou d'échappement
	6.21.d.3	Modification présentant un risque : distance insuffisante par rapport aux pièces en rotation ou en mouvement ou par rapport à la route
	6.22.a.3	Cabine mal fixée : stabilité compromise
PORTES ET POIGNÉES DE PORTE	6.22.c.3	Fixation mauvaise ou manquante de la carrosserie sur le châssis ou sur les traverses au point de constituer une menace très grave pour la sécurité routière
	6.22.d.3	Corrosion excessive aux points de fixation sur les caisses autoportées : stabilité altérée
PLANCHER	6.23.b.3	Une portière est susceptible de s'ouvrir inopinément ou ne reste pas fermée (portes pivotantes)
SIÈGE CONDUCTEUR	6.23.e.3	Plancher mal fixé ou gravement détérioré : stabilité insuffisante
	6.25.a.3	Siège mal fixé
COMMANDES DE CONDUITE	6.25.b.3	Mauvais fonctionnement du mécanisme de réglage : siège mobile ou dossier impossible à fixer
	6.27.a.3	Une commande nécessaire à la conduite sûre du véhicule ne fonctionne pas correctement : sécurité compromise

Autre matériel

SÛRETÉ DU MONTAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS ANCRAGES	7.11.a.3	Point d'ancrage gravement détérioré : stabilité réduite
SERRURE ET DISPOSITIF ANTIVOL	7.31.b.3	Défectueux : le dispositif se verrouille ou se bloque inopinément

Nuisances

SYSTEME DE RÉDUCTION DU BRUIT	8.11.b.3	Très grand risque de chute
PERTES DE LIQUIDES	8.41.a.3	Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route : écoulement permanent constituant un risque très grave.

ATTENTION !

En cas de défaillance critique, votre contrôle technique est valable seulement le jour du contrôle, jusqu'à minuit. Pour votre sécurité, nous vous conseillons d'effectuer les réparations avant d'utiliser votre véhicule. Elles seront constatées lors de la contre-visite, à effectuer dans un délai maximal de 2 mois.